

Conseil Municipal du 10 mai 2012

A 18H30

VILLE DE DOUDEVILLE

COMPTE RENDU

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. PERCHE	X			
M. ORANGE	X			
Mme FICET	X			
M. JOBBIN	X			
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
M. GEMEY	X			
M. DUFOUR	X			
M. BARRE	X			
M. DEFRANCE	X			
M. MALANDRIN		X		M. GEMEY
M. LAURENT		X		M. BARRE
Mme CREPIN	X			
Mme LEGER		X		MME DUROZEY
M. FORTIN	X			
Mme CURDEL	X			
Mme DUROZEY	X			
M. METAIS		X		M. DEFRANCE
M. BELLIERE	X			
Mme LECLERC	X			
M. CROCHEMORE		X		M. MOGIS
Mme MORIN		X		M. PERCHE

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal nomme à ce poste : **Madame LECLERC**

1) PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 27 MARS 2012 :

Il s'agit du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 mars dernier.

Vote du Conseil Municipal :

M. FORTIN demande que son intervention à la question 21, page 32 soit modifiée : les termes « M. FORTIN ne comprend pas comment arrive t-on à une baisse annoncée de 40 % des taux communaux, alors qu'ils ne diminuent que de 15 % en valeur. » sont remplacés par « Il est

malhonnête de présenter une baisse des impôts communaux de 40 % alors qu'elle n'est que de 15 % ».

Les membres du Conseil Municipal, par 19 voix pour et quatre abstentions (M. FORTIN, Mme CURDEL, M. BARRE et son pouvoir) adoptent le compte-rendu de la séance du 27 mars 2012, après modification.

2) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SCOLAIRE – FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU 26 MARS 2012 :

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. LOSSON	X			
M. MOGIS	X			
MME LEGER			X	
M. FORTIN			X	
MME CURDEL			X	
MME MORIN			X	
MME DUROZEY (suppléante)				
MME LECLERC (suppléante)				

NOM DE LA COMMUNE	Nom du représentant	Présents	Absents excusés	Absents
AMFREVILLE LES CHAMPS		X		
ANVEVILLE		X		
BENESVILLE		X		
CARVILLE POT DE FER		X		
FULTOT		X		
GONZEVILLE				X
HARCANVILLE		X		
HEBERVILLE				X
PRETOT VICQUEMARE				X
ROBERTOT		X		
ROUTES				X
SAINT VAAST DIEPPEDALLE		X		
SIVOSS ETALLEVILLE - BERVILLE		X		

1 - EFFECTIFS SCOLAIRES 2011/2012 :

	Doudeville Maternelle	Doudeville Elémentaire	Hors- Doudeville Maternelle	Hors- Doudeville Elémentaire	Total 2011/ 2012	Total 2010/ 2011
Ecole BRETON		133		114	247	236
Ecole MENSIRE	78		62		140	147
Ecole Ste Marie	13	21	51	90	175	167
Collège A. RAIMBOURG					385	372
TOTAL					947	922

Soit un total de **947** enfants scolarisés à Doudeville.

2 – BILAN DE FONCTIONNEMENT POUR LES ECOLES PUBLIQUES :

2-1 - ECOLE ELEMENTAIRE J.BRETON - DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET RECETTES :

Le bilan comptable de l'année scolaire 2010-2011 a été dressé pour l'école élémentaire BRETON.

Il apparaît un montant total des dépenses de :

253 579.90 euros

Pour mémoire : 2009/2010 : 223 335.64 euros

Le montant total des recettes s'élève à :

33 005.36 euros

Pour mémoire : 2009/2010 : 6 274.50 euros

Le déficit s'établit à 220 574.54 euros.

Pour l'année 2009/2010, le déficit était de 217 061.14 euros.

Pour un total de 236 élèves dont 109 hors Doudeville, la dépense par élève s'élève à 934.64 euros.

Pour mémoire, l'année précédente, le bilan a fait apparaître un coût par élève de : 904.42 euros, pour 240 élèves.

2-2 - ECOLE MATERNELLE MENSIRE – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET RECETTES :

Le bilan comptable de l'année scolaire 2010-2011 a été dressé pour l'école maternelle MENSIRE.

Il apparaît un montant total des dépenses de :

181 219.75 euros

Pour mémoire : 2009/2010 : 183 611.52 euros

Le montant total des recettes s'élève à :

529.04 euros

Pour mémoire : 2009/2010 : 3 482.30 euros

Le déficit s'établit à 180 690.71 euros.

Pour l'année 2009/2010, le déficit était de 180 129.22 euros.

Pour un total de 147 élèves dont 70 hors Doudeville, la dépense par élève s'élève à 1229.19 euros.

Pour mémoire, l'année précédente, le bilan a fait apparaître un coût par élève de : 1259.64 euros, pour 143 élèves.

FIN DU COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Intervention de M. LOSSON

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. DEFRANCE demande comment s'explique la différence de coût entre un élève de maternelle et un élève de l'école élémentaire.

M. LOSSON lui répond que cette différence de coût s'explique principalement par les frais de personnel inhérents à l'école maternelle (cinq ASEM en poste à l'école maternelle).

M. DURÉCU se félicite de la stabilité des effectifs scolaires dans nos établissements.

Il ajoute que, lors des derniers conseils d'école, de très bons commentaires ont été émis sur la qualité des repas servis par le nouveau chef de cuisine, au restaurant scolaire.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent le compte-rendu de la Commission scolaire du 26 mars 2012.

3) COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS DU 04 AVRIL 2012 :

	Présents	Absents excusés	Absents	Pouvoirs
M. DURÉCU	X			
M. JOBBIN	X			
M. ORANGE	X			
M. MOGIS	X			
M. GEMEY	X			
M. DEFRANCE	X			
M. MALANDRIN	X			
Mme LEGER			X	
M. BELLIERE	X			

Invité(es) présent(e)s :

- Mme LEVALLOIS
- M. TABESSE

COMPTE RENDU

Réunion suite à la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2012

Monsieur JOBBIN demande à Laurent TABESSE, Directeur de l'école de Musique, les instruments existants à l'origine et manquants actuellement à la structure pour fonctionner. Puis, il demande à Madame LEVALLOIS, Présidente de l'Harmonie, si elle a connaissance de ces mêmes instruments.

Percussions :

- Une cymbale crash : en possession d'un musicien de l'Harmonie
- Une batterie blanche : disparue : pas de besoin immédiat pour l'école
- Un chimes + pied : dans le placard de l'Harmonie
- Un pied de triangle : disparu à Offranville (il y a 1 an) : **valeur de 100.00 euros**
- Deux baguettes de grosse caisse : disparues : **valeur 50.00 euros**
- Baguettes de cymbale Adams : disparues : **valeur 50.00 euros**
- Baguettes de batteries au nom d'Emeric LEDIEU : disparues
- Couronne à cymbalette : Renaissance
- Baguettes de Glock en laiton : disparues : **valeur 50.00 euros**
- Pied de piano : Renaissance
- Cloche d'Agogo : peut être à la Renaissance
- Fixation de triangle : disparue à Offranville avec le pied de triangle

Vent :

- Cor d'Harmonie : à la Renaissance : besoin à l'école de musique depuis septembre 2012
- Deux cornets : Jupiter et Yamaha : le Jupiter est à l'Harmonie et le Yamaha est à l'Harmonie de Dieppe
- Une chaise de direction : Renaissance : ne peut pas être commune : valeur 400.00 euros
- Deux caisses de 20 pupitres métalliques : reste une quinzaine : besoin de pupitre à l'école de musique : achat effectué par le budget ville.

Monsieur JOBBIN demande à Madame LEVALLOIS, Présidente de l'Harmonie, les instruments existants à l'origine et manquants actuellement à la structure pour fonctionner. Puis, il demande à Laurent TABESSE, Directeur de l'école de Musique, s'il a connaissance de ces mêmes instruments.

- Clavier de piano Farfisa G8 : à l'école élémentaire : valeur 500.00 euros
- Clavier de piano Technics KN 920 : à l'école élémentaire : valeur 500.00 euros
- Pupitres Manhasset : RDC de l'école de musique
- Bâton de pluie : école de musique
- Caisse claire Cadestan : 3 caisses à l'étage
- Maracas orange : salle de répétition à l'étage
- Tambourin : dans la salle à l'étage
- Grelots : caisse en bois à l'étage
- Claves : caisse en bois à l'étage
- Line de trompette : prêtée à Thomas Courtois
- Trompette Selmer : école de musique
- Clarinette Buffet Crampon : disparue en 2010
- Lyre de clarinette : prêtée à Dylan Levesque
- Lyre pour saxo alto : prêtée à Florian Cantrel
- Saxo alto : rendu par Noémie Petit, mais manquant aujourd'hui
- Lyre pour trombone : Anthonin Tabesse
- Tuba basse Couesnon : prêt à Offranville ?
- Tuba contrebasse mi bémol : disparu
- Une paire de baguettes pour cymbales : disparues : valeur 50.00 euros
- Une paire de bongons : à l'étage
- Une tablette en bois pour accessoires : à l'étage
- Un triangle et l'attache : idem triangle de 100.00 euros
- Un ordinateur et imprimante : bureau, mais manque une imprimante
- Marimba : acheté à l'Harmonie et revendu à Elise Tadhijan (ex prof à l'école de musique)

PROPOSITIONS :

1) INSTRUMENTS :

- Achat de 20 pupitres pliants : budget Ville
- Achats de percussions : 250.00 euros : budget école de musique et communs à l'Harmonie
- Voir pour l'achat d'une cloche d'Agogo (prix variant de 14.00 à 106.00 euros)
- Voir pour l'achat d'autres instruments manquants (remplacement batterie manquante)

2) UTILISATION DES INSTRUMENTS :

M. JOBBIN demande si les instruments peuvent être enlevés le matin des concerts.

Mme LEVALLOIS lui répond que pour les concerts du vendredi soir ou pour les répétitions, ce n'est pas envisageable.

M. TABESSE ajoute que le professeur de percussions a besoin d'instruments le samedi matin pour donner ses cours.

En conclusion de cet échange, il ressort que les problèmes organisationnels sont susceptibles de se poser trois fois par an à l'occasion des concerts de l'Harmonie.

La Commission estime que ces trois cas particuliers doivent être traités directement entre le professeur de percussion et l'Harmonie.

3) MISE EN PLACE EN MAIRIE D'UN AGENDA DES MANIFESTATIONS MUSICALES ECOLE DE MUSIQUE - HARMONIE

4) ENTREE INTERDITE A TOUTE PERSONNE ETRANGERE A L'ECOLE DE MUSIQUE ET A L'HARMONIE DANS LES LOCAUX

La Commission rappelle que l'accès aux locaux est exclusivement réservé aux membres de l'Harmonie et aux adhérents de l'école de musique.

5) LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE NE SORTENT DES LOCAUX QUE POUR LES CONCERTS

Le Directeur de l'école de musique et la Présidente de l'Harmonie sont chargés de veiller à la stricte application de cette consigne.

Tout prêt d'instrument de musique à d'autres Harmonies ou Ecoles de Musique devra faire l'objet d'une demande écrite en Mairie.

Madame LEVALLOIS demande des créneaux d'accès plus amples pour l'Harmonie, dans les locaux :

Lundi : 17h00 – 20h00 : cours de flute et solfège

Mardi : libre

Mercredi : cours toute la journée et libre après 20h00

Jeudi : cours de saxo de 16h00 à 20h00

Vendredi : libre

Samedi : cours jusqu'à 18h30

Madame LEVALLOIS demande, qu'à l'avenir, les vols et détériorations d'instruments soient signalés rapidement.

Elle demande aussi un accès au photocopieur, une réparation des portes coulissantes, plusieurs jeux de clefs et un réglage du chauffage du bâtiment.

Concernant le prêt des instruments de la Renaissance à des élèves de l'Ecole de Musique, la Commission, à l'unanimité, réaffirme les deux points suivants :

- Gratuité du prêt pour les élèves intégrant l'Harmonie
- Location payante dans le cas contraire (contrats rédigés par l'Harmonie)

M. DURÉCU précise que la fiche de poste du Directeur de l'Ecole de Musique sera actualisée. Dès qu'elle sera validée, elle sera opposable au détenteur de la fonction. M. JOBBIN est chargé d'en élaborer la trame.

FIN DU COMPTE-RENDU DE LA COMMISSION JEUNESSE ET SPORTS

Intervention de M. JOBBIN

Commentaires et vote du Conseil Municipal :

M. JOBBIN précise, qu'à ce jour, vingt pupitres ont été achetés

M. GEMEY ajoute que Mme LEVALLOIS lui a fait part de son refus d'enlever les instruments de musique, le matin même des journées de concerts.

Les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, acceptent le compte-rendu de la Commission Jeunesse et Sports du 04 avril 2012.

4) REVISION SIMPLIFIEE DU P.O.S – NOTIFICATION DU JUGEMENT DU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE ROUEN :

Nous avons reçu en mairie la notification du jugement du Tribunal Administratif de ROUEN relatif à la requête de l'association A3DE à l'encontre de la Commune de DOUDEVILLE concernant la révision simplifiée du P.O.S du 29 décembre 2009.

Intervention de M. DURÉCU.

M. GEMEY demande à combien se sont élevés les frais d'avocat pour défendre la Commune dans cette affaire.

M. DURÉCU lui répond qu'ils sont supérieurs au montant réclamé à l'association par le Tribunal Administratif au titre des frais de procédure, à savoir 1 000.00 euros.

5) AGENDA DES MANIFESTATIONS :

13/05 – Randonnée du Comité des Fêtes de Vautuit

15/05 – CA de l'ADMR

15/05 – Commission du Personnel

16/05 – Tour du Pays de Caux

16/05 – Comité de lecture de la bibliothèque

17/05 – Arrivée de la délégation du jumelage - Allemands
23/05 – Commission tourisme à la Communauté de Communes
25/05 – Commission des menus
01/06 – Election de Miss DOUDEVILLE organisée par l’U.C.A.D
02/06 – Fête des Mères
10/06 – Premier tour des élections législatives
11/06 – Visite des écoles – Membres de la Commission scolaire et Maires signataires de la Convention scolaire
12/06 – Conseil Communautaire
15/06 – Fête du lin
15/06 – Conseil d’école – Ecole élémentaire BRETON
18/06 – Pot de départ de l’Adjudant CABOT
19/06 – Cérémonie de remise des dictionnaires
21/06 – Fête de la Musique
22/06 – Conseil d’école – Ecole maternelle MENSIRE

6) QUESTIONS DIVERSES :

M. DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal qu’il participera à une C.A.O à HABITAT 76 concernant la rénovation des immeubles du Vert Galant, lundi 14 mai prochain.

M. DURÉCU ajoute qu’il participe aussi à un groupe de travail avec différents syndicats d’eau.

Nous avons reçu une correspondance du Président du Club de Hand-Ball pour demander une aide concernant l’accueil d’une délégation allemande de handballeurs à DOUDEVILLE. Les membres du Conseil Municipal, à l’unanimité des votants, décident d’accorder une subvention exceptionnelle de 750.00 euros au club de Hand-Ball afin d’organiser ce séjour à DOUDEVILLE.

M. MOGIS informe les membres du Conseil Municipal de la démission du Président de l’amicale des Sapeurs-Pompiers de DOUDEVILLE.

M. DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal qu’il a reçu très récemment et à deux reprises en mairie, M. GILLÉ, Président des Amis du 15 août. M. GILLÉ lui a fait part des difficultés qu’il rencontre actuellement pour organiser les festivités du 15 août 2012.

M. GEMEY ajoute qu’il faut faire tout ce qui est possible pour que le 15 août ait lieu à DOUDEVILLE cette année.

M. DURÉCU lui répond que ce souhait fait à l’évidence consensus mais qu’au-delà du constat, il faut trouver une solution.

Une réunion est programmée le vendredi 11 mai à 19h00, entre M. GILLÉ et les membres de la Commission « Fêtes et Cérémonies » afin d’étudier toutes les pistes qui pourront mener à la tenue du 15 août à DOUDEVILLE.

M. DURÉCU informe les membres du Conseil Municipal que la Commission de sécurité du S.D.I.S a procédé à la visite de sécurité de la salle du Mont Criquet. La Commission a émis un avis défavorable à l’ouverture au public, au vu du procès-verbal précédent qui demandait la

commande d'un rapport technique vérifiant la résistance au feu du bâtiment. En l'absence de ce rapport et devant d'autres remarques sur le bâtiment, l'avis défavorable est maintenu.

M. MOGIS intervient sur la réorganisation du cimetière. Les travaux sont en cours.

M. GEMEY souhaite qu'une plaque nominative soit érigée au Jardin du Souvenir, après avoir recueilli le consentement des familles concernées.

Le Conseil Municipal est favorable à ce projet.

M. JOBBIN confirme la tenue de la Fête du Sport, le 08 septembre prochain, après la réunion de préparation qui a eu lieu le mercredi 09 juin dernier, en présence des associations sportives et du Président de l'U.C.A.D.

M. ORANGE informe les membres du Conseil Municipal des dépenses futures qui devront être engagées afin de relayer le signal T.N.T à DOUDEVILLE (coût probable de 3 500.00 euros).

M. GEMEY intervient sur les incivilités qui ont pu avoir lieu à l'église de DOUDEVILLE, avant le 08 mai dernier.

Il demande que les membres du Conseil Municipal s'expriment sur ces agissements.

Les membres du Conseil Municipal s'indignent de tels comportements.

M. BELLIERE tient à remercier M. JOBBIN pour son initiative : M. JOBBIN a organisé l'envoi d'un car de supporters doudevillais pour soutenir l'équipe locale de QUEVILLY, arrivée en finale de la Coupe de France, match se tenant au Stade de France à Saint Denis.

M. GEMEY en profite pour saluer cette initiative et remercie la Municipalité de la prise en charge de la moitié du coût du bus affrété pour l'occasion.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H50.

La prochaine séance du Conseil Municipal est fixée au mercredi 20 juin 2012, à 18h30.